



DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'HESDIN
SÉANCE DU 22 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux du mois de mars à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune de HESDIN, sous la présidence de Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Maire, dûment convoqués le dix-sept mars deux mil vingt-deux.

Date de convocation du Conseil municipal : 17 mars 2022

Présents : Mesdames et Messieurs Matthieu DEMONCHEAUX, Nathalie BEDHOM, Claudia CERRATO, Christian CLEMENT, Philippe COACHE, Corinne CODEVELLE, Philippe DURIER, Véronique FIOLET, Henryanne GRESSIER, Bernard GUILBERT, Stéphane LAGACHE, Emmanuelle PIERROT, Sylvie PLE, Dominique POITEAUX, Marco PUAUX et Benoît ROYER.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Laurence DUPIRE, Guy REGNIER, Renaud VAHE.

Procurations : Mme Laurence DUPIRE à M. Matthieu DEMONCHEAUX
M. Guy REGNIER à M. Bernard GUILBERT
M. Renaud VAHE à Mme Emmanuelle PIERROT

Absent non excusé : Néant

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de membres votants : 19 (16 présents et 3 procurations)

Le secrétariat est assuré par Monsieur Benoît ROYER

Début de séance : 18h34

Fin de séance : 19h14

Objet : Délibération relative à la vente de fer

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les travaux réalisés dans le cadre de la réfection des voies de chemin de fer. La société en charge des travaux a laissé à la Commune d'Hesdin le fer qui a été retiré lors de ces travaux.

La Commune dispose donc d'un stock de fer qu'elle pourrait revendre au prix de 225 € la tonne.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'AUTORISER Monsieur le Maire mettre en vente le fer au prix de 225 € la tonne,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à encaisser les recettes relatives à cette vente.**

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré le vingt-deux mars deux mil vingt-deux.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Matthieu DEMONCHEAUX.

